

International

2012
2013



**ETUDIER DANS
UNE UNIVERSITÉ
EUROPEENNE**

LE PROGRAMME

ERASMUS



Les principes du programme d'échange

Le dossier de candidature

Les aides financières

Les informations pratiques

Les universités partenaires

Les coordinateurs Erasmus

6

RAISONS DE SE LANCER DANS LE PROGRAMME ERASMUS

Développer des compétences linguistiques

Vivre une expérience culturelle unique

Répondre aux exigences du marché du travail

Développer un réseau social multi-culturel

Apprendre un nouveau système éducatif

Mûrir, se donner d'autres perspectives

Le programme Erasmus est une des actions du programme Lifelong Learning Programme. Il permet aux étudiants de l'UPEMLV de suivre pendant 3 à 10 mois des cours au sein d'un établissement européen partenaire.

LES GRANDS PRINCIPES

- Effectuer un séjour d'un ou deux semestres dans une université partenaire
- Suivre des cours équivalents au programme en vigueur à l'UPEMLV
- Se soumettre aux examens de l'université d'accueil
- Payer uniquement l'inscription à l'UPEMLV. Exonération des frais d'inscription de l'université d'accueil

LES CONDITIONS À REMPLIR

- Être inscrit administrativement et pédagogiquement à l'UPEMLV l'année de départ
- Ne pas être en année conditionnelle
- Avoir au minimum validé la 1^{ère} année de Licence ou de DUT
- Ne pas avoir effectué de séjour Erasmus

VALIDATION DE L'ANNÉE

- Respect du contrat d'études signé par les coordinateurs des deux universités
- En cas de réussite, pleine reconnaissance des crédits obtenus à l'étranger
- Attribution des notes par un jury de l'UPEMLV

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il est possible de participer au programme Erasmus en effectuant un stage en Europe.
Il est possible de faire une « 2^{ème} année de mobilité » sans avoir le statut Erasmus.

Le nombre de places étant limité, les étudiants sont soumis à une sélection; retrait et dépôt des candidatures au SRI avant la **mi-février**.

Le professeur référent attribue ensuite une destination aux candidats sélectionnés.

PIÈCES À
FOURNIR AU
MOMENT DE LA
CANDIDATURE

- Contrat Erasmus (à retirer au SRI)
- Relevés de notes universitaires
- Lettre de motivation et Curriculum vitæ, format Europass
- Passeport de langue Europass validé par un enseignant de langue de l'UFR
- Lettre du responsable de formation de l'année de départ soutenant la mobilité (à retirer au SRI)

Une fois sélectionné, l'étudiant devra justifier sa mobilité ainsi que l'aide financière perçue. Dans cette perspective, il devra effectuer des démarches complémentaires.

DÉMARCHES À
EFFECTUER
APRÈS LA
SÉLECTION

- Inscription auprès de l'université d'accueil
- Constituer le dossier de bourse de mobilité
- Effectuer l'inscription administrative et pédagogique à l'UPEMLV
- Solliciter une couverture sociale européenne (SMEREP/LMDE)
- Souscrire une assurance responsabilité civile et rapatriement
- Informer de son arrivée à l'université d'accueil
- Remettre l'original du contrat d'études dûment signé
- Informer de son retour
- Remettre le rapport Erasmus, le compte-rendu de fin de séjour et le relevé de notes au retour

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il est possible de choisir jusqu'à 3 destinations par ordre de préférence.

Il est conseillé de fournir une liste comparative de cours UPEMLV/université d'accueil.

Certaines universités clôturent leurs inscriptions fin mars.

Le professeur référent est le coordinateur Erasmus pour les étudiants en licences et le responsable de formation de l'année de départ pour les masters.

De nombreuses aides financières sont accordées chaque année aux étudiants car il faut prévoir un budget de 600€ à 1200€ / mois. Bien qu'il soit possible de déposer un dossier pour toutes les aides, l'étudiant peut cumuler jusqu'à deux aides qui seront dans ce cas modulées, dans la limite du budget alloué au SRI.

ALLOCATION
ERASMUS

- Conditions d'éligibilité: être étudiant Erasmus
- Durée de l'allocation: 3 à 12 mois
- Montant de l'allocation: 100€ à 160€ / mois

ALLOCATION
DU CONSEIL
RÉGIONAL
D'ÎLE-DE-
FRANCE (BRI)

- Conditions d'éligibilité: être inscrit en L2 (DUT – 1ère année), quotient familial $\leq 19\ 190\text{€}$
- Durée de l'allocation: 1 à 10 mois
- Montant de l'allocation: 250€ à 450€ / mois

ALLOCATION
POUR LES
BOURSIERS DU
CROUS (BMB)

- Conditions d'éligibilité: être boursier sur critères sociaux du CROUS
- Durée de l'allocation: 2 à 9 mois
- Montant de l'allocation: 400€ / mois



ALLOCATION
SUR FOND
DE L'UPEMLV
(BQE)

- Conditions d'éligibilité: ne bénéficier d'aucune aide financière
- Durée de l'allocation: 1 à 10 mois
- Montant de l'allocation: 150€ / mois

ALLOCATION
DES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

Les conseils généraux, les mairies et autres organismes attribuent généralement une aide financière sur critères sociaux. Renseignez-vous près de chez vous.

Retrait et dépôt des dossiers au bureau du SRI au plus tard un mois avant le départ. Un avis d'attribution de bourse est ensuite adressé à l'issue de la Commission.

Les montants accordés seront ajustés au nombre effectif de mois séjournés sur présentation de l'original de l'attestation de présence délivrée par l'établissement d'accueil au terme de la mobilité. Auquel cas, un remboursement du trop perçu sera demandé à l'étudiant.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La bourse du CROUS est maintenue pendant le séjour à l'étranger.
Des aides financières sont proposées aux étudiants effectuant un stage en Europe.

- Allocation Erasmus: 240€ à 350€ / mois pour 3 à 12 mois (DUT – min 2 mois)
- Allocation BRI: 250€ à 450€ / mois pour 1 à 10 mois
- Allocation BMB: 400€ / mois pour 1 à 9 mois
- Allocation BQE: 250€ / mois pour 4 mois maximum

Le conseil général de Seine-et-Marne propose le « mobil'études 77 ».

CHOISIR SA
DESTINATION

Des comptes-rendus de séjour rédigés par des anciens Erasmus sont disponibles au SRI.

LOGEMENTS

Les possibilités d'hébergement varient selon les destinations:

- Chambre universitaire; contactez le service des relations internationales de l'université d'accueil
- Appartement en collocation, chambre chez un particulier, etc.

PROTECTION
SOCIALE

La LMDE et la SMEREP délivrent une carte de sécurité sociale européenne, preuve d'une couverture sociale pendant la mobilité. Sans cette carte; l'étudiant devra souscrire une assurance dans l'université d'accueil.

ASSURANCES

L'attestation de responsabilité civile et rapatriement sanitaire peut être délivrée par l'assureur du logement, la mutuelle, la banque ou encore le centre de sécurité sociale étudiante.

TEST DE
LANGUE

Certaines universités d'accueil exigent une certification de langue. Le service commun des langues de l'UPEMLV (bois de l'étang - A 219) organise des tests de langues: CLES, TOEIC et BURLAT.

COURS CIEL

Les Cours Intensifs Erasmus de Langue (CIEL) sont proposés aux étudiants qui effectuent une mobilité Erasmus dans un pays dont la langue est peu enseignée à l'étranger. Ces cours sont gratuits et donnent lieu à l'octroi d'un certificat pouvant comptabiliser des crédits ECTS complémentaires. L'étudiant effectuant 2 à 6 semaines de cours peut recevoir une allocation supplémentaire de 1 à 2 mois.

Les accords Erasmus établis entre deux universités sont fondés sur la mobilité d'un nombre restreint d'étudiants, d'une formation particulière, pour une période donnée. Ainsi les destinations varient selon le domaine d'études.

UFR LANGUES ET CIVILISATIONS

LEA: Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne, Turquie, Suisse
LLCE: Espagne, Grande-Bretagne, Norvège
Informatique-Linguistique: Allemagne, Grèce, Italie, Norvège

INSTITUT GASPARD MONGE ET UFR

MATHÉMATIQUES

Mathématiques appliquées à l'informatique: Allemagne, Italie, République Tchèque
Mathématiques: Allemagne, Espagne, Italie, Roumanie
Informatique: Allemagne, Autriche, Espagne, Italie, Slovaquie, Slovénie, Roumanie

UFR SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION

Économie: Espagne, Hongrie, Roumanie, Grande-Bretagne
Gestion d'entreprise: Allemagne, République Tchèque, Slovaquie
Marketing: Slovaquie

UFR LETTRES, ARTS ET COMMUNICATION (LAOT)

Lettres modernes: Allemagne, Espagne, Hongrie, Pologne, Slovaquie
Arts et Technologies: Allemagne, Irlande, Italie, Turquie, Espagne

UFR SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (SHS)

Sociologie: Allemagne, Danemark, Espagne, Italie, Pologne, Portugal, Turquie
Études européennes / Sciences politiques: Allemagne, Hongrie, Italie, Grèce, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Espagne, Finlande, Turquie
Sciences humaines: Allemagne
Histoire: Espagne, Hongrie, Italie, Pologne, Portugal

LE SAVIEZ-VOUS ?

De nouveaux accords peuvent être signés au cours de l'année. Soyez vigilants ! Toutes les universités partenaires figurent sur le site de l'UPEMLV rubrique « International ». Les étudiants d'IMAC peuvent postuler sur les accords d'Arts et Technologies. Les universités et les domaines d'études ont des codes Erasmus spécifiques.

Philosophie pratique: Pologne

INSTITUT FRANCIEN D'INGÉNIERIE DES SERVICES (IFIS)

Ingénierie et Management des services: Allemagne, Espagne, Lituanie
Ingénierie du Tourisme: Allemagne Belgique, Bulgarie, Espagne, Hongrie

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (IUT)

Génie Civil: Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Grèce, Italie, Grande-Bretagne
Génie Thermique: Espagne, Grande-Bretagne
Services et Réseaux de Communication: Grande-Bretagne
Techniques de Commercialisation: Belgique, Bulgarie, Grande-Bretagne, Grèce

STAPS

Toutes disciplines: Espagne, Portugal

INSTITUT FRANCIEN DES SCIENCES APPLIQUÉES (IFSA)

Géosciences: Belgique, Roumanie
Génie Civil et urbain: Italie, Slovaquie, Espagne
Mécanique: République Tchèque, Grande-Bretagne, Italie
Physique - Chimie: Slovaquie, Italie, Irlande, République Tchèque

INSTITUT FRANÇAIS D'URBANISME

Toutes disciplines: Allemagne, Espagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Grande-Bretagne, République Tchèque

ESIPE-MLV

Toutes disciplines: Roumanie, Suisse

Le coordinateur Erasmus procède à la sélection des étudiants à qui il attribue une destination. Il est également conseiller pédagogique et décide des cours que l'étudiant devra suivre à l'université d'accueil. Ainsi, en cas de réussite, les crédits obtenus seront reportés légitimement sur le relevé de notes français.

UFR LANGUES ET CIVILISATIONS

LEA Anglais/Espagnol: Sophie HIREL / sophie.wouts@univ-mlv.fr

LEA Anglais/Allemand: Britta JALLERAT-JABS / britta.jabs-jallerat@univ-mlv.fr

LLCE Espagnol: Sophie HIREL / sophie.wouts@univ-mlv.fr

LEA et LLCE Anglais: Michele DRAPER / michele.draper@univ-mlv.fr

INSTITUT GASPARD MONGE ET UFR MATHÉMATIQUES

Gaspard Monge Informatique: Serge MIDONNET / serge.midonnet@univ-mlv.fr

Gaspard Monge Électronique: Michel SYLVAIN / michel.sylvain@univ-mlv.fr

Mathématiques: Thierry BERKOVER / thierry.berkover@univ-mlv.fr

UFR SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION

Toutes disciplines: Dominique REDOR / dominique.redor@univ-mlv.fr

UFR LETTRES, ARTS ET COMMUNICATION (LAOT)

Lettres modernes: Sandra COLLET / sandra.collet@univ-mlv.fr

Arts et Technologies: Miguel ALMIRON / miguel.almiron@univ-mlv.fr

UFR SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (SHS)

Sociologie: Emre KORSU / enre.korsu@univ-mlv.fr

Études européennes / Sciences politiques: Françoise NICOLAS / francoise.nicolas@univ-mlv.fr

Histoire: Pascale GIRARD / pascale.girard@univ-mlv.fr

Géographie : Sophie MOREAU / sophie.moreau@univ-mlv.fr,

Serge WEBER / serge.weber@univ-mlv.fr

Philosophie pratique: Eric FIAT / eric.fiat@univ-mlv.fr



INSTITUT FRANCILIEN D'INGÉNIERIE DES SERVICES (IFIS)

Ingénierie et Management des services: Claudie MEYER / claudie.meyer@univ-mlv.fr

Ingénierie du Tourisme: Sylvain ZEGHNI / sylvain.zeghni@univ-mlv.fr

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (IUT)

Toutes disciplines: Liliana MITKOVA / liliana.mitkova@univ-mlv.fr

STAPS

Toutes disciplines: Eric LEVET-LABRY / eric.levet-labry@univ-mlv.fr

INSTITUT FRANCILIEN DES SCIENCES APPLIQUÉES (IFSA)

Sciences & Technologie: Patrick FAUCONNIER / patrick.fauconnier@univ-mlv.fr

Génie urbain (licence): Serge BETHELOT / serge.bethelot@univ-mlv.fr

Génie urbain (master): Katia LAFFRECHINE / serge.bethelot@univ-mlv.fr

Géoenvironnement: Stéphanie ROSSANO / stephanie.rossano@univ-mlv.fr

Sciences physique, chimie et mécanique: Madji HOCHLAF

INSTITUT FRANÇAIS D'URBANISME

Toutes disciplines: Christian LEFEVRE / christian.lefevre@univ-mlv.fr

et Elsa VIVANT / elsa.vivant@univ-mlv.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les candidats pour une mobilité durant le Master devront obtenir l'accord du responsable de la formation et sous condition d'être accepté au Master.

Les cours choisis devront totaliser au minimum 30 crédits ECTS par semestre.



WWW.UNIV-MLV.FR



FACEBOOK.COM/UPEMLV



TWITTER.COM/UPEMLV

CONTACTS

Service des Relations Internationales (SRI)

Bâtiment Copernic – Bureau 0B058

international@univ-mlv.fr

<http://www.univ-mlv.fr/international>

01.60.95.70.18/70.25/70.61/70.82

HORAIRES D'ACCUEIL

du kiosque :

Lundi, jeudi : 13h00 – 17h00

Mercredi : 09h00 – 17h00

du service :

Lundi au vendredi: 9h30 à 12h00

et 14h30 à 16h30

Fermeture le mercredi